

Primary Source Documents, Transcriptions, Extracts and / or Abstracts

Primary Source Document: State of Louisbourg Land Granted listing *Jean David - 1734*

Primary Source Archival Repository:

Archives Canada France

Website Link: <http://www.archivescanadafrance.org>

Primary Source Archival Database:

Archives nationales d'outre-mer (ANOM, France)

Search Link: [Search](#)

Primary Source Document Description:

Description Link: Messieurs de Saint-Ovide et Le Normant au Ministre. Etat des terrains concédés à Louisbourg et à l'Île Royale

Description Translation: Messieurs de Saint-Ovide and Le Normant the Minister. State of the lands granted to Louisbourg and the Isle Royale

Image Link: (ANOM, France), COL C11B 15/fol.15-50, Page / Image 54

Primary Source Document Extracts:



Primary Source Document Extract Translation: (Note: Incomplete pending further translation)

Louisbourg
Isle Royale
1734

13

Etat des Terrains actuellement
occupés par divers habitans pêcheurs &
autres particuliers le long de la Côte du Port
de Louisbourg coste du Nord, a prendre de la
pointe du Barrachois de l'anon Jusqu'au
Fond de la Baye, courant Environ l'E.N.E.
et l'O.S.O. partie desquels Terrains se trouvent
augmenter ou diminuer sur les concessions
qui ont cy devant été Expedées, par les
différens changemens survenus depuis
l'Establissement du d. Port. arrangement au
surplus que M^{rs} les gouverneur et ordonnateurs
de la Colonie ont Estimé necessaire pour le
bien du pays et le repos des Familles par
la suite.

Premierement

N^o 1.

au Sr. George Passon habitant

Le Sr. l'anon a été pourvu
d'un brevet de concession par
le Roy le 15. Juin 1718.
pour faire le banc de gravail a
la Côte de long sur 6. de
large, et le terrain en
dessous a 58. Toises de
long sur 27. de profondeur
qui donne en superficie
1516. Toises quarrées.
Celle différence provient
de la agitation des eaux de
la mer causée par les
vagues du vent qui a
estrué d'une part. et augmenté
de l'autre.

pêcheurs un Emplacement parti en
graves a partie en vignes occupé -
provenant par Jean et Michel l'anon
seigneur, consistant en une langue
ou banc de gravail de 107. Toises de
long sur 12. de large, laquelle
forme l'Entrée du barrachois au
S.O. de la Cote. Et en un terrain pour

fugues finie 2000

42

Aui d'aprouer led. de 66. pieds de prof. l'along
 de la rue de l'hospital, borné au nord par la dite
 rue de France, & l'est par la rue de l'hospital, au
 sud par le terrain de M^r La Chaulme sur une
 distance de 18. pieds, le sud est par le 1^{er} gosse
 milly sur une distance de 40. pieds, & à l'ouest
 par le terrain de M^r Jean David de St. michel
 par concession de M^r de St. Ovide le 20. messis
 de 1727. contenant le surplus de . . . 3828-

à Jean David de St. michel forgeron
 un terrain de 50. pieds de face sur la rue de
 France, la de 66. pieds de prof. l'along de
 la rue d'Angouleme, borné au nord par la rue de
 France, à l'est par le terrain de M^r de la
 pinnan de la jennette, au sud par le 1^{er} gosse
 milly & à l'ouest par la rue d'Angouleme
 par concession de M^r de St. Ovide le 20. messis
 de 1727. contenant le surplus de . . . 3300-

à Gaspar milly habitant un terrain
 de 60. pieds de face sur la rue d'Angouleme la de 40.
 pieds de profondeur, borné au nord par le terrain
 de Jean David de St. michel sur une distance de
 50. pieds, le sud est par le 1^{er} gosse milly, à l'est par
 le terrain de M^r Louis La Chaulme, au sud par le
 dit terrain de Louis La Chaulme sur une distance
 de 22. pieds le sud est par le 1^{er} gosse milly la
 face sur une distance de 28. pieds, & à l'ouest par la
 rue d'Angouleme par concession de M^r de St. Ovide
 le 20. messis de 1727. contenant le
 surplus de . . . 5400-

à Joseph La Chaulme un terrain
 de 50. pieds de face sur la rue de France la de 50.
 pieds sur la rue d'Angouleme, borné au nord par
 le terrain de Gaspar milly, à l'est par le 1^{er}
 gosse milly, au sud par la rue de France
 & à l'ouest par la rue d'Angouleme par concession
 de M^r de St. Ovide le 20. messis, de 1727. contenant
 le surplus de . . . 3132-

à Louis La Chaulme ancien
 forgeron un terrain de 60. pieds de
 face sur la rue de France, la de 60. pieds de
 prof. l'along de la rue de l'hospital avec
 une vuelle de 18. pieds de large sur 60. pieds

16660 - pit. pt.